





RASSEMBLEMENT POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE

NOUS REFUSONS LA FERMETURE DES TRESORERIES DE SAINT LAURENT DE NESTE ET DE LOURES BAROUSSE.

Samedi 5 décembre 15 h 00 rassemblement devant la trésorerie de Loures-Barousse à l'appel de l'ensemble des élus locaux de Neste-Barousse.

Les organisations syndicales des finances publiques apportent leur soutien total à cette initiative des élus et seront à leurs côtés pour exiger LA SAUVEGARDE ET LE MAINTIEN DES TRESORERIES DE SAINT LAURENT DE NESTE ET DE LOURES BAROUSSE.

Le plan de restructuration des finances publiques dit Nouveau Réseau de Proximité (NRP) est essentiellement motivé par une politique de réduction de la dépense publique.

Celle-ci se caractérise au niveau de la DGFIP par des suppressions massives d'emplois (20 000 emplois détruits depuis 2008, 9000 programmés entre 2018 et 2022).

Elle conduit à des fermetures massives de structures dans les départements et par la mise en place de permanences ou d'antennes éphémères se doublant d'un transfert de charges aux collectivités (en dépit d'une participation financière initiale de l'Etat dont la pérennité elle aussi est loin d'être assurée, et dont le caractère insuffisant a déjà été démontré dans un rapport parlementaire du

10.10.2019) pour la mise en place et le financement dans la durée des Espaces France Service.

Ainsi le Projet de Loi de Finances 2021 pour la DDFIP 65 se traduit par 4 nouvelles suppressions d'emplois (et il faut avoir à l'esprit que nombre d'emplois vacants ne sont pas comblés, à tite d'exemple le Service des Impôts des Particuliers est en sous effectif de 5 ETP par rapport aux emplois budgétaires implantés).

En vingt ans la DDFIP des Hautes Pyrénées a perdu près de 200 emplois.

Cette politique a des conséquences directes sur le service public délivré.

Ainsi, les horaires d'ouverture au public ne cessent d'être réduits (volonté directionnelle et illégale - à laquelle nous nous sommes opposés en comité technique ce qui contraindra le directeur à revenir devant les représentants du personnel - de profiter de la période COVID pour pérenniser des horaires d'accueil réduits de moitié du fait de la crise sanitaire, et instaurés normalement à titre temporaire), et le NRP n'est rien d'autre que le pendant de cette destruction de l'emploi public aux finances jamais démentie depuis 2002.

Le niveau de suppression d'effectifs pour l'année 2021 à la DGFIP se chiffre à :

- 1 800 emplois.

PLF 2011	PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019		PLF 2021
-2 667	-2 438	-2 023	-1 988	-2 000	-2 130	-1 630	-1 600	-2 130	-1 500	-1 800

Cette destruction d'emplois s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens de la DGFIP à horizon 2022 :

a trajectoire en emplois est retranscrite dans le tableau ci-dessous.												
	2018 (exécution)	2019	2020	2021	2022							
Plafond d'emplois en ETPT	101 394 (LFI : 103 988)	100 816	99 264	97 598	95 805							
Réduction d'emplois en ETP	2 038	2 130	1 500	1 800	1 600							

En outre ces destructions d'emplois sont essentiellement concentrées sur les directions territoriales (départementales et régionales), démontrant, s'il en était besoin, l'enfumage que constitue la politique dite de dé-motropolisation que conduit le Ministère des comptes publics.

Les services centraux qui seront déconcentrés de Paris (pour les Hautes Pyrénées il s'agira d'un Service d'Appui à la Publicité Foncière qui s'installera en 2022) ne viendront en aucun cas assumer des services pour les populations locales (et notamment de l'accueil) et sont bien loin de "compenser" les suppressions d'emplois subies depuis des années et programmées à l'horizon 2022.

Le Nouveau Réseau de Proximité présenté aux collectivités comme le "**nouveau graal de la proximité**" ne trouve son origine que dans cette organisation voulue de la pénurie d'emplois aux finances publiques.

Le combat contre le Nouveau Réseau de Proximité et l'emploi public ne font qu'un.

Nous serons samedi 5 décembre 2020 aux côtés des élus de Neste Barousse pour défendre l'emploi public, les services publics de proximité,les trésoreries de Saint Laurent de Neste et Loures Barousse.

LE PLAN DE DESTRUCTION DE LA DDFIP 65 SUR TROIS ANS :

2021.

- •Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Loures-Barousse, Saint-Laurent de Neste et des Coteaux vers le SIP de Lannemezan;
- •Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Tournay et Bagnèresde-Bigorre vers le SIP de Tarbes;
- •Transfert de la gestion de l'hôpital de Tarbes à la trésorerie de Lourdes;
- •Transfert de la gestion des collectivités de Lourdes -hors hôpital- au SGC de Tarbes;
- ◆Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de TAE et TPM au SGC de Tarbes;
- •Création, à Juillan et à Lourdes, de deux postes de CDL de la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées;
- •Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de Loures-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste, Tournay et Lannemezan au SGC de Lannemezan, création à cette occasion;
- •Création des postes de CDL de la CC Neste-Barousse à Saint-Laurent-de-Neste, de la CC du Plateau de Lannemezan (Lannemezan) et de la CC du Val d'Arros (à Tournay).

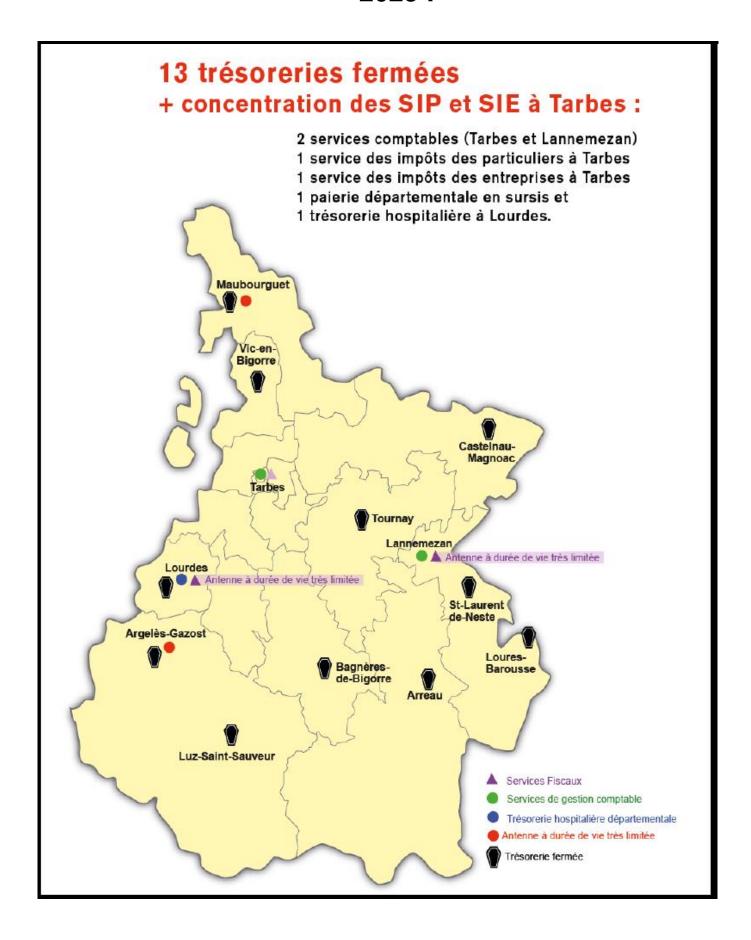
2022

- •Création du SIP départemental avec deux antennes pérennes à Lourdes et Lannemezan;
- •Fermeture des trésoreries d'Argeles-Gazost et de Luz-Saint-Sauveur suite au transfert de la gestion de leurs collectivités vers le SGC de Tarbes; la création de l'antenne du SGC de Tarbes à Argelès-Gazost permet de conserver les effectifs sur place.
- ◆Transfert de la gestion des collectivités de la trésorerie de Bagnères-de-Bigorre -hors hôpital- au SGC de Tarbes:
- *Création des postes de CDL de la CC Pyrénées-Vallée-des-Gaves (Argelès) et de la CC Haute-Bigorre (Bagnères);
- •Rattachement de la gestion des hôpitaux de Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan à la TH départementale de Lourdes, avec création d'une antenne hospitalière à Bagnères-de-Bigorre.

2023

- •Fermeture des trésoreries des Coteaux et d'Aure-Louron suite au transfert de leurs collectivités au SGC de Lannemezan;
- •Création des postes de CDL de la CC Aure-Louron à Arreau et de la CC Pays de Trie et du Magnoac à Castelnau-Magnoac.
- •Les opérations pour lesquelles un accord sera formalisé bénéficieront d'une garantie de maintien des structures (postes comptables, antennes, permanences...) jusqu'en 2026, date de fin des prochains mandats municipaux.

LE RESEAU DES FINANCES PUBLIQUES à L'HORIZON 2023 :



LE PLAN DE DESTRUCTION DE LA DDFIP 65 SUR TROIS ANS :

2021.

- •Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Loures-Barousse, Saint-Laurent de Neste et des Coteaux vers le SIP de Lannemezan;
- •Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries mixtes de Tournay et Bagnèresde-Bigorre vers le SIP de Tarbes;
- ◆Transfert de la gestion de l'hôpital de Tarbes à la trésorerie de Lourdes;
- ◆Transfert de la gestion des collectivités de Lourdes -hors hôpital- au SGC de Tarbes;
- •Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de TAE et TPM au SGC de Tarbes;
- •Création, à Juillan et à Lourdes, de deux postes de CDL de la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées;
- •Transfert de la gestion des collectivités des trésoreries de Loures-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste, Tournay et Lannemezan au SGC de Lannemezan, création à cette occasion;
- •Création des postes de CDL de la CC Neste-Barousse à Saint-Laurent-de-Neste, de la CC du Plateau de Lannemezan (Lannemezan) et de la CC du Val d'Arros (à Tournay).

2022

- •Création du SIP départemental avec deux antennes pérennes à Lourdes et Lannemezan;
- •Fermeture des trésoreries d'Argeles-Gazost et de Luz-Saint-Sauveur suite au transfert de la gestion de leurs collectivités vers le SGC de Tarbes; la création de l'antenne du SGC de Tarbes à Argelès-Gazost permet de conserver les effectifs sur place.
- ◆Transfert de la gestion des collectivités de la trésorerie de Bagnères-de-Bigorre -hors hôpital- au SGC de Tarbes:
- *Création des postes de CDL de la CC Pyrénées-Vallée-des-Gaves (Argelès) et de la CC Haute-Bigorre (Bagnères);
- •Rattachement de la gestion des hôpitaux de Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan à la TH départementale de Lourdes, avec création d'une antenne hospitalière à Bagnères-de-Bigorre.

2023

- •Fermeture des trésoreries des Coteaux et d'Aure-Louron suite au transfert de leurs collectivités au SGC de Lannemezan;
- •Création des postes de CDL de la CC Aure-Louron à Arreau et de la CC Pays de Trie et du Magnoac à Castelnau-Magnoac.
- •Les opérations pour lesquelles un accord sera formalisé bénéficieront d'une garantie de maintien des structures (postes comptables, antennes, permanences...) jusqu'en 2026, date de fin des prochains mandats municipaux.

LE RESEAU DES FINANCES PUBLIQUES à L'HORIZON 2023 :

